Image not found or type unknown

Reconnaissance de dette envers le compagnon de ma soeur

Par **pepette084**, le **02/10/2009** à **14:23**

Bonjour,

Pourriez vous me conseiller, le compagnon de ma soeur m'a prêté une somme d'argent 5560,00 euros. Pendant cette période, je vivais en couple, donc possibilité de lui rembourser 150,00 euros par mois.
J'avais établi une reconnaissance de dette, écrit cette somme en chiffre, établi l'échéancier et ma signature à la fin.

Ma situation a changé, je me suis séparé, j'ai des frais maintenant pour mon logement, vie courante... et je suis dans l'incapacité de le rembourser.

Aujourd'hui,il me menace de me faire la peau, de porter plainte contre moi...si je lui verse pas ses 150,00 euros tous les 1er de chaque mois.

C'est une personne qui me fait très peur, ex légionnaire, menace tout le monde avec des armes blanches ou autres (revolver), alcoolique et fumeur de cannabis.

Que me conseiller vous, je tiens à le rembourser, je fais des efforts considérables pour éponger ma dette, mais avec lui, aucune négociation possible et je ne tiens même pas à le rencontré.

Merçi, j'attends vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés